

nées, relatives en particulier à l'aménagement d'un pilier d'essai dans le détroit. Dès que j'aurai ce rapport, je le soumettrai au Gouvernement afin qu'il puisse l'examiner sans délai.

POMMES DE TERRE

REFUS DE PERMIS D'EXPORTATION AUX ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. Chester S. McLure (Queens): Je désire poser une question au ministre du Commerce. Est-il vrai que Washington ait demandé à son ministère de refuser de délivrer des permis pour l'exportation de pommes de terre destinées à un certain importateur des États-Unis?

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): La réponse est affirmative. La demande de Washington nous est parvenue après la délivrance du permis dont parle l'honorable député. Étant allés aux renseignements, nous avons constaté que le bateau avait déjà été chargé et que les engagements d'ordre financier avaient été pris envers les producteurs et les sociétés de transport. Les explications ayant été fournies à Washington, on est convenu qu'il était trop tard pour arrêter l'expédition en cause. À la demande de Washington, on n'accordera pas d'autre permis à cette société des États-Unis pour l'exportation de pommes de terre de semence. L'interdit frappe l'importateur en question jusqu'à nouvel ordre.

LE BLÉ

VERSEMENTS DE PARTICIPATION RELATIFS À LA CAMPAGNE DE 1945-1946 ET DEPUIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Fair (Battle-River): Le ministre du Commerce peut-il nous dire quand les producteurs de blé des Prairies recevront un autre versement supplémentaire relativement au blé livré durant la campagne 1945-1946 et depuis? Le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) a récemment donné à entendre, dans l'Ouest, que ces sommes allaient être versées.

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): La date et le montant de ces versements n'ont pas encore été fixés. Il est d'usage de verser ces sommes quelque temps avant les semailles.

M. Ross (Souris): Avant juin?

Le très hon. M. Howe: Il est probable que nous nous conformerons à l'usage encore cette année. Aucune décision n'a cependant encore été prise à ce sujet.

LA CHINE

ÉVACUATION DES CITOYENS CANADIENS— LE NAVIRE DE GUERRE "CRESCENT"

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. R. Pearkes (Nanaimo): Le ministre de la Défense nationale nous ayant annoncé aujourd'hui que le navire de guerre *Crescent* est en route pour l'extrême Orient, peut-il préciser le nombre de citoyens canadiens qu'il faudrait évacuer?

L'hon. Brooke Claxton (ministre de la Défense nationale): Je ne saurais en préciser le nombre, les Canadiens de là-bas n'ayant fourni aucun renseignement à ce sujet. Il y a en tout environ 800 Canadiens en Chine; tous ne sont pas cependant dans la région en cause. Un grand nombre de ceux qui s'y trouvent ont manifesté le désir d'y demeurer. Il est donc impossible de dire combien désireraient être évacués, en cas de nécessité.

M. Pearkes: S'il m'est permis de poser une autre question, je prie le ministre de nous dire, si possible, la raison qui motive le voyage du *Crescent* en extrême Orient?

L'hon. M. Claxton: Le navire effectue une croisière en extrême Orient et si des Canadiens ont besoin d'aide, il pourra leur donner cette assistance.

CHAMBRE DES COMMUNES

INSTITUTION DES COMITÉS

Affaires des anciens combattants

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. J. Bentley (Swift-Current): Je désire poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants. Comme je ne l'en ai pas prévenu, je ne m'attends pas qu'il y réponde immédiatement, sauf s'il le veut bien. A-t-il songé à instituer, au cours de la présente session, un comité spécial des Affaires des anciens combattants?

L'hon. Milton F. Gregg (ministre des Affaires des anciens combattants): Même si je n'ai pas été averti de la question, je puis répondre que le ministre et le Gouvernement ont décidé, après réflexion, de ne pas recommander l'institution d'un comité de ce genre au cours de la présente session.

IMPÔTS SUR LE REVENU DES CULTIVATEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. Diefenbaker (Lake-Centre): Voici une question à l'intention du ministre de l'Agriculture. La conférence des agriculteurs de l'Ouest a recommandé la création d'une commission parlementaire qui examinerait, en vue d'en supprimer les anomalies et les injustices, le régime actuel de l'impôt sur le